

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 25 Juin 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 19 Juin 2024. Présents :** AUGER Catherine, , CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DAGUIN Gérard, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine **Excusés :** BARBIER Daniel (Pouvoir à Guyot J.), BARBIER Roger, BERNARD Colette (Pouvoir à Rollin P.), BORNET Carole (Pouvoir à Thevenard P.), COLAS David (pouvoir à Vingdiolet MC.); DUMONT Sylvie (Pouvoir à GIRARD Pascal), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MOREAU Alain (Pouvoir à Jaillot A.), MOREAUX Jacques, ROY Barbara Alice (Pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (Pouvoir à Martin M.), SIMONNET Pascale (Pouvoir à Vincent M.) **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, LEROY Anne  
**Secrétaire de séance :** VENUAT Eric **En exercice :** 44. **Présents :** 27 **Votants :** 36

### 21. Tourisme : Chemin de randonnée – convention de prestation de service exceptionnelle pour l'entretien du chemin de Lucenay-les-Aix

Dans le cadre de l'entretien des chemins de randonnées, les communes du territoire ont le choix entre :

- Faire intervenir une entreprise et adresser la facture à la CCSN pour prise en charge (sans dépasser le montant alloué à la commune)

Ou

- Réaliser l'entretien en régie avec leurs services techniques municipaux. Une convention est établie entre la commune et la CCSN, cette dernière reversant alors à la commune le coût des prestations arrêtées.

En ce début d'année, la commune de Lucenay-les-Aix n'a pas pu faire intervenir d'entreprise pour l'entretien du chemin de randonnée nommé « la boucle des Mouroux ». Elle propose donc de faire l'entretien en régie et demande donc, à titre exceptionnel, la signature d'une convention avec la CCSN pour l'année 2024.

Les conventions des autres communes arrivent à terme en fin d'année et seront toutes renouvelées au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Aussi, **Madame la Présidente propose au conseil communautaire :**

- **D'accéder** favorablement à la demande de la commune de Lucenay-les-Aix ;
- **D'approuver** la convention de prestation de service à titre exceptionnel pour la commune de Lucenay-les-Aix telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer ladite convention et tout document s'y référant

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

**Fait à Decize, le 25 Juin 2024**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 27/06/2024  
Et de la publication le 27/06/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY